

AGENCE D'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET DE L'INNOVATION AUPRÈS DU CABINET DES MINISTRES DE LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE (KYRGYZPATENT)

*(KYRGYZ RESPUBLIKASYNYN MINISTRER CABINETINE KARASHTUU
INTELLEKTUALDYK MENCHIK JANA INNOVACIALAR MAMLEKETTIK
AGENTTIK (KYRGYZPATENT))*

EN TANT
QU'OFFICE DÉSIGNÉ (OU ÉLU)

TABLE DES MATIÈRES

L'OUVERTURE DE LA PHASE NATIONALE – RÉSUMÉ

LA PROCÉDURE LORS DE LA PHASE NATIONALE

ANNEXES

Taxes	Annexe KG.I
Pouvoir	Annexe KG.II

Liste des abréviations :

Office : [Agence](#) d'état de la propriété intellectuelle et de l'innovation auprès du [Cabinet des ministres](#) de la République kirghize ([Kyrgyzpatent](#))

LKB : Loi kirghize sur les brevets¹

¹ Le texte de la loi kirghize sur les brevets peut être consulté sur l'Internet à l'adresse suivante : <http://patent.kg>.

RÉSUMÉ

**Office désigné
(ou élu)**

RÉSUMÉ**KG**

**AGENCE D'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE ET DE L'INNOVATION
AUPRÈS DU CABINET DES MINISTRES DE
LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE
(KYRGYZPATENT)**

KG

Résumé des exigences pour l'ouverture de la phase nationale

Délais applicables pour l'ouverture de la phase nationale :	En vertu de l'article 22.3) du PCT: 31 mois à compter de la date de priorité En vertu de l'article 39.1)b) du PCT: 31 mois à compter de la date de priorité
Traduction de la demande internationale requise en ¹ :	Kirghize ou russe
Éléments que doit comporter la traduction pour l'ouverture de la phase nationale ¹ :	En vertu de l'article 22 du PCT : Description, revendications (si elles ont été modifiées, seulement telles que modifiées ainsi que toute déclaration faite en vertu de l'article 19 du PCT), texte éventuel des dessins, abrégé En vertu de l'article 39.1) du PCT : Description, revendications, texte éventuel des dessins, abrégé (si l'un quelconque de ces éléments a été modifié, il doit figurer seulement tel que modifié par les annexes du rapport d'examen préliminaire international)
Une copie de la demande internationale est-elle requise ?	Non
Taxe nationale :	Monnaie: Som kirghize (KGS) ou montant équivalent en EUR ou en USD ² Taxe de dépôt et d'examen provisoire ³ : KGS 8.000 Taxe de revendication pour chaque revendication indépendante à compter de la 2 ^e ³ : KGS 1.500 Taxe d'examen ⁴ : KGS 15.000 Taxe d'examen de revendication pour chaque revendication indépendante à compter de la 2 ^e ⁴ : KGS 7.500 Taxe de renouvellement pour la troisième année : KGS 8.500
Exemption, réduction ou remboursement de la taxe nationale :	Les taxes sont réduites de 90% lorsque le déposant est une personne physique ou une organisation à but non lucratif. Les participants à la Grande Guerre patriotique ou les personnes qui leur sont assimilées, ainsi que les personnes ayant des handicaps du "Groupe 1" sont exemptés du paiement des taxes.

[Suite sur la page suivante]

¹ Doit être remise dans le délai applicable en vertu de l'article 22 ou 39.1) du PCT.

² Pour les personnes domiciliées à l'étranger, le montant équivalent de la taxe peut être acquitté en euros ou en dollars des États-Unis selon le taux de change fixé par la Banque nationale du Kirghizistan et applicable à la date du paiement.

³ Doit être payée dans le délai applicable en vertu de l'article 22 ou 39.1) du PCT. L'exigence peut encore être satisfaite dans un délai de deux mois après l'expiration de ce délai, pour autant qu'une surtaxe soit payée.

⁴ Une requête en examen doit être présentée par écrit et la taxe d'examen payée simultanément.

RÉSUMÉ

**Office désigné
(ou élu)**

RÉSUMÉ**KG**

**AGENCE D'ÉTAT DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE ET DE L'INNOVATION
AUPRÈS DU CABINET DES MINISTRES DE
LA RÉPUBLIQUE KIRGHIZE
(KYRGYZPATENT)**

KG*[Suite]*

Exigences particulières de l'office
(règle 51bis du PCT)⁵:

Acte de cession de la demande prioritaire lorsqu'il n'y a pas identité
entre les déposants⁶

Nomination d'un mandataire si le déposant n'est pas domicilié au
Kirghizistan

Qui peut agir en qualité de
mandataire ?

Toute personne habilitée à exercer auprès de l'office en qualité de
conseil en brevets

L'office accepte-t-il les requêtes en
restauration du droit de priorité
(règle 49ter.2 du PCT) ?

Oui, l'office applique à ces requêtes à la fois le critère du "caractère
non intentionnel" et celui de "diligence requise"

⁵ Si le déposant n'a pas déjà fait le nécessaire dans le délai applicable en vertu de l'article 22 ou 39.1) du PCT, l'office l'invitera à le faire dans un délai de deux mois à compter de la date de réception de l'invitation.

⁶ Cette exigence peut être remplie si la déclaration correspondante a été faite conformément à la règle 4.17 du PCT.

LA PROCÉDURE LORS DE LA PHASE NATIONALE

KG.01 FORMULAIRE POUR L'OUVERTURE DE LA PHASE NATIONALE. L'office n'a pas de formulaire particulier pour l'ouverture de la phase nationale.

KG.02 TRADUCTION (CORRECTION). Il est possible de corriger des erreurs dans la traduction de la demande internationale en se référant au texte de la demande internationale telle qu'elle a été déposée (voir les paragraphes 6.002 et 6.003 de la phase nationale).

PCT règle 17.2.a) **KG.03 DOCUMENT DE PRIORITÉ (TRADUCTION).** L'office demandera au déposant de présenter une traduction en russe ou en kirghize du document de priorité dans certains cas seulement, pour les besoins de l'examen; le déposant fournira cette traduction après avoir été spécialement invité à le faire. Si la traduction en question n'a pas déjà été remise, l'office invitera le déposant à la lui fournir dans un délai fixé dans l'invitation.

KG.04 TAXES (MODE DE PAIEMENT). Le mode de paiement des taxes mentionnées dans le résumé et dans le présent chapitre est indiqué à l'annexe KG.I.

LKB art. 23 **KG.05 REQUÊTE EN EXAMEN.** L'office examine les demandes de brevet. À la demande du déposant, l'office examine la demande en effectuant ou non un examen quant au fond. La requête en examen doit être déposée dans un délai de 30 mois à compter de la date d'ouverture de la phase nationale. Si la requête n'est pas déposée dans le délai prescrit, la demande est considérée comme retirée.

LKB art. 17 **KG.06 REPRÉSENTATION.** Si le déposant n'est pas domicilié au Kirghizistan, il doit être représenté devant l'office. Tout déposant peut être représenté par un conseil en brevets habilité à exercer devant l'office et l'adresse pour la correspondance doit être normalement celle d'un conseil en brevets agréé. La liste des conseils en brevets agréés est disponible sur demande auprès de l'office et sur le site Internet de l'office à l'adresse suivante : <http://patent.kg/en/attorneys/>.

LKB art. 28 **KG.07 TAXE DE DÉLIVRANCE.** Une taxe de délivrance doit être acquittée dans les deux mois suivant la réception, par le déposant, de la décision de délivrer le brevet. Si, dans le délai en question, le déposant n'a pas payé cette taxe, il peut effectuer ce paiement, moyennant la surtaxe prescrite pour paiement tardif, dans les trois mois qui suivent la date d'expiration du délai mentionné ci-dessus.

KG.08 INVENTEUR. Le nom et l'adresse de l'inventeur doivent figurer dans la requête mais peuvent être fournis ultérieurement. L'office invitera le déposant à communiquer le nom et l'adresse de l'inventeur dans les deux mois qui suivent la date de la réception de l'invitation.

PCT art. 28
41
LKB art. 22 **KG.09 MODIFICATION DE LA DEMANDE; DÉLAIS.** Dans un délai de deux mois à compter de l'ouverture de la phase nationale, le déposant a le droit de modifier ou de corriger, de sa propre initiative, tout élément de sa demande internationale sans payer de taxe à cet effet, à condition que les modifications ou corrections ne modifient pas l'objet de l'invention ou du modèle d'utilité revendiqué au-delà de la divulgation initiale. Passé ce délai, il ne peut être apporté de modifications ou de corrections que moyennant le paiement de la taxe prescrite et seulement jusqu'à ce que la décision définitive sur les résultats de l'examen quant au fond ait été prise.

KG.10 TAXES DE RENOUVELLEMENT. Une fois qu'un brevet a été délivré, une taxe de renouvellement doit être payée en vue de maintenir le brevet en vigueur. La première taxe de renouvellement doit être payée en même temps que la taxe exigible pour la délivrance du brevet. Toutes les taxes ultérieures doivent être payées avant le début de l'année correspondante. Ces taxes peuvent encore être acquittées, sur demande de prorogation de délai et moyennant le paiement d'une taxe correspondante, dans les six mois qui suivent la date d'échéance. Le montant des taxes annuelles et des taxes pour paiement tardif est indiqué à l'annexe KG.I.

PCT art. 24.2)
48.2)
PCT règle 82*bis*

KG.11 EXCUSE DES RETARDS DANS L'OBSERVATION DES DÉLAIS. Il convient de se reporter aux paragraphes 6.022 à 6.027 de la phase nationale. Lorsque, pendant la phase internationale ou pendant la procédure devant l'office, le déposant n'a pas respecté un délai imparti pour l'accomplissement de tel ou tel acte en relation avec la demande internationale, ce délai peut être prorogé sur demande du déposant et lorsque cela est justifié.

PCT art. 25
PCT règle 51

KG.12 RÉVISION EN VERTU DE L'ARTICLE 25 DU PCT. Les grandes lignes de la procédure applicable sont exposées aux paragraphes 6.018 à 6.021 de la phase nationale.

PCT art. 4.3)
43
PCT règle 49*bis*.1.a),
b)
76.5

KG.13 MODÈLE D'UTILITÉ. Si le déposant souhaite obtenir au Kirghizistan, sur la base d'une demande internationale, un modèle d'utilité en lieu et place d'un brevet, le déposant, lorsqu'il accomplit les actes visés à l'article 22 ou 39, devra l'indiquer à l'office.

KG.14 TRANSFORMATION. Le déposant peut, avant la publication d'une demande de brevet, transformer cette demande en une demande de modèle d'utilité moyennant le dépôt d'une requête à cet effet. La demande de modèle d'utilité peut être transformée en une demande de brevet à tout moment avant que ne soit prise la décision de délivrance. La demande transformée porte la date de priorité de la demande initiale.

TAXES¹

(Monnaie : Som kirghize)

Taxe de dépôt et d'examen provisoire	8.000
– supplément pour chaque invention additionnelle	1.500
Taxe d'examen	15.000
– taxe d'examen de revendication pour chaque revendication indépendante à compter de la 2 ^e	7.500
La taxe d'examen est réduite de 25% lorsqu'un rapport de recherche internationale a été établi et de 50% lorsqu'un rapport d'examen préliminaire international a été établi.	
Taxe de rétablissement pour chaque mois de retard, jusqu'à 12 mois à compter de la date d'expiration	3.000
Taxe de transformation	
– pour une demande de modèle d'utilité en demande de brevet	3.500
– pour une demande de brevet en demande de modèle d'utilité	2.000
Taxe de délivrance et de publication de la description, jusqu'à 35 pages	5.000
– pour chaque page à compter de la 36 ^e	500
Taxes de renouvellement pour les brevets :	
– pour la 3 ^e année	8.500
– pour la 4 ^e année	10.500
– pour la 5 ^e année	12.500
– pour la 6 ^e année	14.000
– pour la 7 ^e année	17.000
– pour la 8 ^e année	21.000
– pour la 9 ^e et la 10 ^e années, par année	25.000
– pour la 11 ^e et la 12 ^e années, par année	33.500
– pour la 13 ^e , la 14 ^e et la 15 ^e années, par année	50.500
– pour la 16 ^e , la 17 ^e et la 18 ^e années, par année	59.000
– pour la 19 ^e et la 20 ^e années, par année	67.000
Taxe pour la restauration du droit de priorité	3.500

Comment le paiement peut-il être effectué ?

Le paiement des taxes doit être effectué en som kirghize (KGS) ou dans le montant équivalent en euros (EUR) ou en dollars des États-Unis (USD). Tous les paiements doivent indiquer le numéro de la demande (nationale, s'il est déjà connu; internationale, si le numéro de la demande nationale n'est pas encore connu), le nom du déposant et la catégorie de taxe qui est payée.

¹ Pour les personnes domiciliées à l'étranger, le montant équivalent de la taxe peut être acquitté en euros ou en dollars des États-Unis selon le taux de change fixé par la Banque nationale du Kirghizistan et applicable à la date du paiement.

Les taxes en som kirhize (KGS) doivent être payées à :

Bénéficiaire : State [Agency](#) of Intellectual Property and Innovation under the [Cabinet of Ministers](#) of the Kyrgyz Republic ([Kyrgyzpatent](#))
Nom de la banque : Central Treasury of the Ministry of Finance of the Kyrgyz Republic
N° de compte: 4402042100005341
BIC: 440001
Référence de paiement: 14511200

Pour les personnes domiciliées à l'étranger, les montants équivalents des taxes en dollars des États-Unis doivent être payés à :

Bénéficiaire : Central Treasury of the Ministry of Finance of the Kyrgyz Republic, State [Agency](#) of Intellectual Property and Innovation under the [Cabinet of Ministers](#) of the Kyrgyz Republic ([Kyrgyzpatent](#))
Banque de correspondance: Federal Reserve Bank of New York, New York, US
Code SWIFT: FRNYUS33
N° de compte USD : 0210-8671-5

et les montants équivalents des taxes en euros doivent être payées à :

Banque de correspondance: Deutsche Bundesbank, Frankfurt am Main
Code SWIFT: MARKDEFF
N° de compte EUR : 5040040042
Nom de la banque : National Bank of the Kyrgyz Republic, Bishkek, Kyrgyz Republic
Code SWIFT: NBKIKG22
N° de compte : 1013350100590106

Доверенность - Power of Attorney

Настоящая доверенность выдана (имя патентного поверенного, его N регистрации) The present Power of attorney is granted to (name of the attorney and the number of his certificate)

Адрес (и наименование фирмы, если имеется): Address (and the name of the firm if any):

в том, что ему поручается представлять интересы which is hereby empowered to represent the interests of

по всем вопросам, связанным с приобретением, поддержанием и охраной прав промышленной собственности на территории Кыргызской Республики in all matters related to application for granting, maintenance and protection of industrial property rights within the territory of the Kyrgyz Republic

Место: Place:

Дата: Date:

Подпись Signature